

COMMENT SÉPARER DANS L'ENSEIGNEMENT LA
GRAMMAIRE HISTORIQUE DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE ?

SUR L'EXEMPLE DU FRANÇAIS

Le problème que résume le titre n'est pas posé ici par quelqu'un qui adore couper un cheveu en quatre. Ce n'est pas une vaine jonglerie terminologique qui attire l'auteur de ces lignes. Il se garde bien d'oublier le principe d'Ockham selon lequel il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Ce n'est donc pas la passion de distinguer pour distinguer qui l'a poussé à entreprendre cette analyse méthodologique qui, loin d'avoir la témérité de se croire complète et définitive, se borne à signaler l'existence même du problème, à en ordonner les données et à formuler certaines propositions. Cette modeste contribution présente les résultats des réflexions sur la nécessité (et la difficulté!) de séparer les deux disciplines diachroniques, nécessité qui découle du système de l'enseignement philologique aux universités polonaises. Les programmes ministériels prévoient notamment l'étude de la grammaire historique en troisième année et celle de l'histoire de la langue en quatrième, la première année et la deuxième étant réservées à la grammaire dite descriptive. L'étude de chacune de ces disciplines (cours systématiques et travaux pratiques — quatre heures par semaine) est couronnée par un examen spécial. Il apparaît donc clairement que le problème en question n'est pas du tout un problème artificiel: c'est la pratique didactique qui nous l'impose.

Tout en obligeant l'enseignement universitaire à séparer la grammaire historique de l'histoire de la langue, le programme ne définit pas les deux disciplines en présence. Il s'ensuit que la réalisation de ce programme est hésitante, plus ou moins arbitraire: elle varie d'une chaire à l'autre. Les deux notions sont

toujours encore loin d'être univoques, loin de signifier la même chose pour tout le monde. C'est que la distinction n'est pas encore classique. La pratique pédagogique cependant ne peut que souffrir de cette confusion. C'est donc du souci d'y mettre un peu de clarté que sont nées ces remarques.

Dans les publications françaises la distinction entre la grammaire historique et l'histoire de la langue n'est le plus souvent que latente (la pratique pédagogique française n'a pas besoin de cette distinction, car l'ensemble de l'étude relevant de la diachronie est traditionnellement désigné par le terme „philologie"), mais étant donné que nous, en Pologne, nous devons disposer d'une distinction précise et rigoureuse, il convient de passer d'abord en revue les définitions plus ou moins implicites qu'offrent différents auteurs et d'en dégager celle qui nous paraît la plus juste et susceptible de fournir une base à la séparation à laquelle il nous faut procéder (Ier chapitre). Le IIe chapitre analysera l'opportunité et l'utilité de la séparation des deux disciplines dans l'enseignement universitaire.

DÉFINITIONS

Avant de procéder à l'analyse de la relation existant entre la grammaire historique et l'histoire de la langue, il ne serait pas hors de propos, croyons-nous, de nous arrêter tout d'abord sur la question du rapport: diachronie-synchronie¹.

La grammaire² synchronique ou statique ou descriptive s'oppose à la grammaire diachronique ou dynamique ou évolu-

¹ Rappelons que cette dichotomie trouve également son expression dans nos programmes qui prévoient pour la première et la deuxième année d'études philologiques la grammaire „descriptive".

A force d'appliquer le terme „descriptive" à la grammaire du français actuel, les étudiants finissent souvent par ne plus se rendre compte du fait que ce qui ne concerne pas la langue de nos jours, ne doit pas nécessairement relever de l'étude historique de l'idiome.

² De nombreux linguistes, p. ex. Albert Dauzat, Marcel Cohen, Charles Bruneau préfèrent le terme „linguistique" à celui de „grammaire" qu'ils aimeraient réserver pour la grammaire normative, ce fameux art de parler et d'écrire correctement, qui „définit un état de langue considéré comme correct en vertu d'une norme établie par les théoriciens ou accepté par l'usage" (J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris 1951, p. 104) et qui — citons un frappant exemple de Ch. Bruneau, *Du*

tive ou historique que nous considérons ici, pour le moment, comme représentant la diachronie tout entière. Celle-ci décrit des procès, celle-là des procédés (Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, p. 190). La première présente „l'usage linguistique d'un groupement humain à une époque donnée" (M. Grevisse, *Le Bon Usage*, p. 26): elle „... enregistre un état de langue donné" (J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, p. 104). Soucieuse uniquement du *hinc et nunc* de la langue, elle fait abstraction de tout ce qui a été et elle ne donne pas le pourquoi de ce qui est. Elle ne fait que constater ce qui est, tout en se gardant d'ériger quoi que ce soit en règle. C'est à la grammaire normative qu'incombe le devoir de nous avertir par exemple qu'il faut prononcer [l^of], mais [lez^o]. La grammaire descriptive se borne à nous informer qu'on prononce au pluriel [ez^o], malgré le singulier [öf]. Elle laisse à la grammaire historique le soin de nous montrer l'origine de cette apparente irrégularité: devant le -s de la flexion, prononcé en ancien français, la labiodentale f, en sa qualité de première consonne du groupe final, s'amuïssait régulièrement; témoin la vieille graphie *ues* (comp. *bues-buef, chies-chief, nes-nef, sers-serf* ...).

Si donc le but de la grammaire descriptive est le simple enregistrement des phénomènes linguistiques à un moment donné et leur classification, la grammaire historique aboutit „... à l'établissement de lois de succession" (A. Dauzat, *Essai de méthodologie linguistique*, p. 34). Radicalement opposée à tout travail normatif, la grammaire historique en tant que science historique, met en relief la relativité des règles; elle étudie les transformations de la langue, son éternel devenir.

A la suite d'un premier coup d'oeil jeté sur les deux disciplines, celles-ci pourraient nous apparaître comme deux pôles

latin au français, t. I-er, Paris 1958, p. 17 s. — enseigne à dire „une grande maison", mais „une grand'mère", tandis que la linguistique historique explique la cause de cette „anomalie". — Bien entendu la base de la grammaire normative est le „bon usage" enregistré par la grammaire descriptive et présenté comme modèle à suivre. La différence entre les deux disciplines se réduit donc, au fond, à une différence d'attitude, à la différence entre le „est" et le „doit être". — C'est dans cette optique qu'il faut envisager la définition un peu bizarre de la grammaire historique proposée par le *Dictionnaire général*: „Grammaire historique... étudie l'histoire de la formation des règles" (p. 1188).

irréremédiablement opposés de la linguistique. Cependant il n'en est rien. C'est Antoine Meillet³ qui a insisté sur le caractère conventionnel de la ligne de démarcation séparant la synchronie de la diachronie:

„La grammaire descriptive et la grammaire historique ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre. D'une part, en effet, toute description est en quelque mesure historique; si un que soit le groupe social où une langue est parlée, les divers sujets qui le composent sont, à certains égards, à des degrés différents de l'évolution qui emporte constamment chaque langue: chaque génération nouvelle apporte quelques menues innovations, si bien que le parler des vieillards diffère souvent d'une manière sensible de celui des jeunes gens. De plus il peut y avoir dans le groupe des éléments conservateurs qui maintiennent les archaïsmes, et des éléments novateurs où au contraire l'évolution est en avance. Enfin, il est des usages qui tendent à devenir de plus en plus rares tandis que d'autres n'apparaissent d'abord qu'à l'état de tentatives isolées. Toute description précise et complète d'une situation linguistique à un moment donné comporte donc la considération d'une certaine part d'évolution; et ceci est inévitable puisque une langue qui se parle n'est plus par là même en état de stabilité complète — D'autre part, les moyens dont dispose la grammaire historique ne permettent jamais de décrire d'une manière vraiment continue la courbe suivie par l'évolution”.

Il serait difficile de dire mieux et d'une façon plus convaincante. C'est pourquoi nous nous sommes permis de citer ce passage *in extenso*. Il n'y a pas, à proprement parler, de description de l'état actuel. Car que veut dire: actuel? Certainement pas cette partie infiniment petite de la seconde qui n'est qu'un point idéal dans le temps, une limite! Alors une année? Ou une cinquantaine d'années? Est-ce que la langue de Camus relèvera déjà du domaine de la linguistique historique? Celle de Malraux, sera-t-elle étudiée par la linguistique synchronique? — L'„état actuel” ce n'est qu'une certaine partie (la convention en règle la longueur) de la courbe de l'évolution, la partie qui nous est la plus proche⁴.

³ A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris 1921, p. 44 s.

⁴ On s'étonne seulement du fait que l'idée de Meillet ait rencontré si peu d'audience auprès de ses confrères écrivant pour le grand public, étudiant surtout. Ce n'est que Walther von Wartburg qui reprend le thème dans sa conférence de 1931: *Das Ineinandergreifen deskriptiver und historischer Sprachwissenschaft*, „Berichte der sächsischen Akademie”, LXXXIII (1931) 1 ss. Voir également ses *Betrachtungen über das Verhältnis von historischer und deskriptiver Sprachwissenschaft*, in: *Mélanges Charles Bally*, Genève 1939, p. 3 ss.

L'„école de Genève" oppose radicalement, on le sait assez, la synchronie à la diachronie, le fonctionnement à l'évolution, la coexistence à la succession (Ch. Bally, *Synchronie et diachronie*, „*Vox Romanica*", II (1937); *Linguistique générale et linguistique française*, Bern 1950³, p. ex. pp. 22, 116, 190. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris 1960⁵, p. 140): „La linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective. — La linguistique diachronique étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux." La première n'admet qu'une seule méthode, en raison de l'unique perspective possible qui est celle des sujets parlants; la deuxième implique en même temps la prospection et la rétrospection. Il lui est cependant impossible de ne pas considérer la notion d'„état" comme une abstraction (Ch. Bally, *Linguistique générale...*, p. 22), comme une sorte d'hypothèse de travail: „Un état de langue n'est pas un point, mais un espace de temps plus au moins long pendant lequel la somme des modifications survenues est minime. Cela peut être dix ans, une génération, un siècle, davantage même." (F. de Saussure, p. 142).

La part de la convention étant déjà importante dans l'établissement de la distinction entre la synchronie et la diachronie en général, nous ne nous étonnerons pas de la voir encore augmenter en ce qui concerne la distinction entre les deux branches diachroniques, la grammaire historique et l'histoire de la langue. Le fait que le grand linguiste français nous a montré le caractère arbitraire de la limite séparant traditionnellement le „présent" de la langue de son „passé", ne nous empêchera probablement jamais de maintenir cette ligne de démarcation. Nous savons, de même, que le présent, le présent tout court, tout en existant, n'a pas d'importance pratique: il ne constitue que le point idéal, infiniment petit, immesurable, qui sépare le passé de l'avenir. Néanmoins il est peu probable que nous ayons jamais le courage de bannir de notre vocabulaire l'adverbe „maintenant" appliqué aux secondes qui s'envolent,

aux jours qui passent, aux années où s'engouffrent nos vies. C'est arbitrairement, par accord tacite de tous les hommes, qu'une partie du passé se trouve absorbée par le présent. Sans des conventions semblables notre vie, en tant que celle des êtres incapables de se passer de la schématisation et de la simplification, serait impossible. Nous devons donc conclure que, pour arbitraire qu'elle soit, la distinction entre la synchronie et la diachronie s'impose à notre esprit. Nous tâcherons de voir maintenant s'il en est de même de l'autre distinction (grammaire historique — histoire de la langue).

Dans la plupart des cas la grammaire historique se trouvait définie par rapport à la grammaire descriptive. Par le même procédé nous tâcherons de définir à présent l'histoire de la langue par rapport à l'autre branche diachronique. Il faut cependant observer dès le commencement que le chemin est à peine frayé. Il n'y a à vrai dire que deux auteurs, Ferdinand Brunot et Marcel Cohen qui aient esquissé une distinction entre les deux branches. F. Brunot distingue notamment (1905) dans la préface à son *Histoire de la langue française*, t. 1-er, p. V, l'histoire „interne” et l'histoire „externe” de la langue⁵. La première ce sera „...L'histoire du développement qui, de la langue du légionnaire, du colon ou de l'esclave romain, a fait

⁵ F. de Saussure reprend et approfondit (1916) cette distinction, op. cit., surtout p. 49. En Pologne il faut mentionner J. Baudouin de Courtenay, *Zarys historii języka polskiego*, Warszawa 1922, p. 4 s., et la magistrale étude de Z. Klemensiewicz, *Zagadnienia i założenia historii języka polskiego*, „Pamiętnik Literacki”, XLVII (1956), № 3, p. 83—137, qui distingue deux aspects de l'histoire de la langue, l'histoire, de la matière linguistique et l'histoire du fonctionnement dans la société. La première correspond à l'histoire „interne”, la seconde à l'histoire „externe”, mais la correspondance n'est pas exacte, puisqu'il y a encore une zone intermédiaire „interne-externe”, où les changements dans le système linguistique sont fonction des faits de l'histoire de la société (p. 105). Ainsi par exemple les mots d'origine arabe (sucre, coton, algèbre...) appartiennent, en tant que mots, à la matière linguistique et relèvent de l'histoire interne: le problème de leur présence dans le français relève de l'histoire externe (expansion arabe en Occident). Autrement dit, l'histoire interne s'occupe de ces phénomènes de l'évolution de la langue, qui, indépendants par rapport à l'histoire de la société, relèvent des régularités inhérentes à la langue en tant que système (p. 122). L'histoire externe par contre se propose de présenter et d'expliquer les connexités entre le développement de la langue et la vie de la société. Les connexités en question se manifestent soit dans les faits et dans les processus relevant de la matière linguistique (zone interne-externe), soit dans les modalités du fonctionnement social de la langue (p. 133).

la langue parlée aujourd'hui par un faubourien, un „banlieusard", ou écrite par un académicien". L'autre ce sera „l'histoire de tous les succès et de tous les revers de cette langue, de son extension en dehors de ses limites originelles — si on peut les fixer". Inutile d'ajouter que la monumentale „Histoire" réalise ce programme. La même distinction apparaît sous la plume de R.-L. Wagner ⁶ qui met cependant l'accent, en parlant de l'histoire externe, sur l'expansion extérieure. En étudiant attentivement les deux définitions (histoire interne et histoire externe) de F. Brunot nous arriverons à la constatation suivante: histoire interne = grammaire historique quant à l'objet. R.-L. Wagner est là pour confirmer cette opinion: „...l'histoire interne du français: système phonologique, états de grammaire" ⁷. Les deux auteurs qu'on vient de citer ne mettent nulle part *expressis verbis* ce signe d'équation entre la grammaire historique et l'histoire interne, mais il suffit de parcourir les tables des matières des manuels classiques de grammaire historique (Nyrop, Brunot-Bruneau, Pope, etc.) pour nous persuader que ceux-ci traitent, en effet, des „systèmes phonologiques" et des „états de grammaire" dont parlait R.-L. Wagner. La différence entre la grammaire historique et l'histoire interne se réduira — nous le verrons tout à l'heure — à la façon de disposer le matériel étudié. Le manuel de M. K. Pope ⁸ utilise l'autre notion brunotienne, celle d'histoire externe; la première partie intitulée: *External History of the Language* comporte les points suivants: 1) Late Latin 2) Formation of French (Gallo-roman and Early Old French). 3) Formation of Standard French (Later and Middle French). C'est encore à cette histoire externe que pense Bolesław Kielski lorsqu'il dit dans son dictionnaire ⁹ que l'histoire de la langue „met l'accent sur les conditions extérieures du développement de la langue".

⁶ R.-L. Wagner, compte rendu de l'ouvrage de Marcel Cohen, *Notes de méthode pour l'histoire du français*, Moscou 1958, „Le Français Moderne", XXII (1959) 73.

⁷ Ibid.

⁸ M. K. Pope, *From Latin to Modern French*, Manchester 1956.

⁹ B. Kielski, *Słownik terminologii gramatycznej francuskiej i polskiej* (Dictionnaire de la terminologie grammaticale française et polonaise), Łódź 1959, p. 71.

Les auteurs plus anciens ne distinguent pas encore les deux disciplines que nous voulons aujourd'hui voir nettement séparées. Ainsi Emile Littré oppose ce qu'il appelle l'histoire des langues romanes à la grammaire normative, mais de sa définition il ressort clairement que chez lui l'histoire n'est pas du tout séparée de la grammaire historique: „l'histoire appliquée aux idiomes, est la recherche de leur origine quand cette origine est accessible, de leurs modifications, de leur durée et des conditions régulières qui président à ces modifications" ¹⁰. Même chose chez Meyer-Lübke ¹¹: d'après lui *...historische Sprachforschung... d. i. die Lehre von den von Geschlecht zu Geschlecht vor sich gehenden Umgestaltungen der Sprachlichen Gebilde nach ihrer Form und nach ihrem Inhalte*. Curieusement le même état de choses se trouve p. ex. encore en 1949 chez Erich Auerbach (*Introduction aux études de philologie romane*, p. 17) qui se contente d'opposer simplement la linguistique diachronique à la linguistique synchronique. Chez Vossler ¹² qui préconise la „Wortforschung" et la „Sachforschung" schuchardtiennes (inaugurées par G. B. Vico considérant la philologie comme une science „che non riguarda meno le cose che le parole"), précieuses auxiliaires de la préhistoire, l'histoire de la langue, miroir du devenir spirituel de la nation ¹³, se voit opposée à la grammaire tout court; mais le critère est ici différent: celle-ci étudie ce qui est commun, celle-là analyse ce qui est individuel et particulier ¹⁴.

Chez Ferdinand Brunot la différence qui nous intéresse ici était implicitement contenue dans l'opposition: histoire interne-histoire externe. Marcel Cohen est seul à donner une définition explicite. Partant du nom même de l'histoire de la langue, Cohen souligne l'importance égale des données linguistiques et des

¹⁰ E. Littré, *Histoire de la langue française*, Paris 1863 ², p. V.

¹¹ W. Meyer-Lübke, *Die Ziele der romanischen Sprachwissenschaft*, Wien 1906, p. 6.

¹² K. Vossler, *Französische Philologie*, Gotha 1919, p. 9.

¹³ Op. cit., p. 6.

¹⁴ Op. cit., p. 7: *Überhaupt stehen Grammatik und Sprachgeschichte in einem Verhältnis notwendiger Ergänzung. Denn nur aus der Vergleichung und Ablösung des Gemeinsamen, wie die Grammatik es findet, kann das Besondere und Individuelle, wie die Sprachgeschichte es sieht, sich herausheben.*

données historiques¹⁵. Voici l'essentiel de ce qu'il dit de la grammaire historique: „Il peut être commode pour l'enseignement, et pour la recherche de certains faits dans l'ouvrage, de diviser la matière en suivant à part depuis l'origine jusqu' à nos jours, les faits phonétiques, grammaticaux, lexicaux. On obtient alors ce qu'on appelle un manuel de grammaire historique”¹⁶. Et M. Cohen d'énumérer ces manuels: F. Brunot - Ch. Bruneau, Kr. Nyrop, M. K. Pope, A. Ewert¹⁷, A. Dauzat¹⁸. Un coup d'oeil sur les tables des matières de ces ouvrages suffit pour nous persuader de la justesse de cette observation. Ouvrons M. K. Pope:

Part II: Phonology
Part III: Orthography
Part IV: Morphology

Et dans Nyrop, I-er volume: p. ex. Deuxième partie — Phonétique:

Livre premier —
Chap. I: Evolution des sons
Chap. II: Evolution des mots
Livre deuxième — histoire des voyelles
Chap. I: Quantité et qualité
Chap. II: Accentuation
Chap. III: Sort général des voyelles
Chap. IV: I accentué
Chap. V: É fermé accentué, etc., etc.

II-e volume: p. ex. Cinquième partie — P r o n o m s :

Chap. I: Pronoms personnels
Chap. II: Pronoms possessifs
Chap. III: Pronoms démonstratifs
Chap. IV: Pronoms relatifs et interrogatifs
Chap. V: Pronoms indéfinis...¹⁹

¹⁵ M. Cohen, *Notes de méthode...*, Moskva 1958, p. 5.

¹⁶ Op. cit., p. 7.

¹⁷ A. Ewert, *The French Language*, London 1933.

¹⁸ Avec une fausse annonce: Histoire de la langue française, publication reprise avec d'autres titres (*Tableau de la langue française*, 1939; *Le génie de la langue française*, 1943; *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*, 1949). — A la liste de M. Cohen ajoutons l'excellent manuel de Schwan-Behrens, *Grammatik des Altfranzösischen*.

¹⁹ Notons au passage une disposition analogue dans les manuels polonais de grammaire historique: J. Łoś, *Gramatyka polska*, Lwów 1922—1927; Z. Klemensiewicz, T. Lehr-Spławiński, S. Urbanczyk, *Gramatyka historyczna języka polskiego*, Warszawa 1955; avec une fausse annonce J. Baudouin de Courtenay, *Zarys historii języka polskiego*, Warszawa 1922.

C'est donc à la grammaire historique que nous nous adressons pour connaître l'évolution des sons \bar{e} , \bar{i} du latin classique qui en position tonique libre se diphtongueront en [—ei > oi > oe > ue > wa] : *fidem* > *foi*, *tela* > *toile*.

C'est encore la grammaire historique qui nous présentera l'évolution de la forme *illo* (< *illum*) devenue par aphérèse *lo*, cas rég. sing., dont la forme affaiblie *le* sera seule à se maintenir en français.

Nous dirons en conséquence que la grammaire historique a une structure verticale: en suivant l'évolution d'un phénomène à partir d'un certain moment du passé (procédé traditionnel: prospection saussurienne) ou en remontant (rétrospection) son histoire p. ex. celle de notre [wa] ou bien celle de l'article masc. *le*, nous procédons à des coupes verticales, le long du „tronc" de „l'arbre" de la langue (cf. le schéma à la p. 82).

L'histoire de la langue par contre effectue des coupes horizontales, semblables à celles de la grammaire descriptive, mais ayant une certaine „épaisseur"; elles forment des „tranches". C'est qu'elles embrassent des étapes particulières de l'histoire de la langue. „Tout état de langue constitue un système qui se situe dans une région et dans une période donnée, avec leur état social particulier: l'évolution consiste en des passages graduels de système à système, dont chacun doit être décrit en entier, quand il a pris des caractéristiques assez nettes par rapport au précédent: l'histoire doit s'efforcer de caractériser dans leur totalité chacune des étapes. Une histoire du français doit être divisée par périodes, chaque chapitre comprenant une étude des différents éléments de la langue" ²⁰.

L'auteur ne fait ici qu'ériger en règle ce qui se pratiquait depuis F. Brunot ²¹ (K. Vossler, *Frankreichs Kultur und Spra-*

²⁰ M. Cohen, *Notes de méthode...*, p. 7.

²¹ P. ex., T. I: Histoire de la langue française,
Livre premier — Latin et Roman
Livre deuxième — L'ancien français
Livre troisième — Le moyen français

Ajoutons entre parenthèses que des manuels polonais (A. Brückner, *Dzieje języka polskiego*, Warszawa 1960⁴; S. Sioński, *Historia języka polskiego w zarysie*, Lwów 1934; T. Lehr-Spławiński, *Język polski. Pochodzenie, powstanie, rozwój*, Warszawa 1951²) procèdent de la même façon: ils étudient l'évolution de la langue période après période.

che, W. von Wartburg, *Évolution et structure de la langue française*; M. Cohen, *Histoire d'une langue — le français*; M. Sergievskiy, *Istoriya francuzskogo jazyka*, etc.), sans avoir jamais été dit explicitement. C'est donc à M. Cohen que revient le mérite d'avoir fourni une certaine théorie à la pratique et d'avoir nettement déterminé les compétences respectives de l'histoire de la langue et de la grammaire historique. Il y a cependant lieu de remarquer ici qu'en insistant sur la structure „horizontale" de l'histoire de la langue, M. Cohen néglige un peu la distinction de F. Brunot (histoire externe — histoire interne). Cependant c'est seulement conjuguées ensemble que ces deux méthodes sont à même de refléter la pratique établie depuis Brunot et de permettre de séparer d'une manière précise l'histoire de la langue de l'autre branche diachronique et de la linguistique descriptive. La distinction en question est sans aucun doute sous-entendue chez M. Cohen. Tout le contexte de ses *Notes de méthode* est là pour l'attester. Il est d'ailleurs impensable que l'éminent linguiste marxiste ait pu faire abstraction des facteurs extra-linguistiques dans l'histoire de la langue. Nous voulons simplement dire ici que dans la définition que nous venons de citer il passe un peu sous silence ce qui n'est pour lui que par trop évident.

Conformément au procédé habituel nous définirons les deux disciplines linguistiques diachroniques par leurs objets respectifs et nous dirons que:

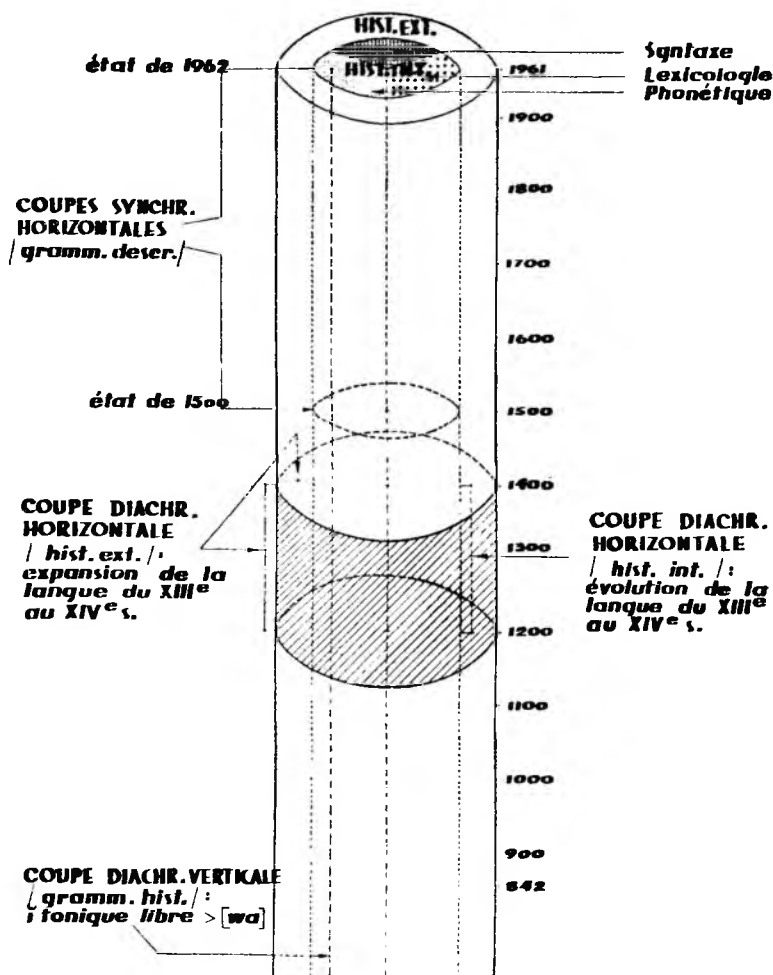
1^o L'objet de la grammaire historique est un phénomène linguistique isolé (ou un groupe isolé de phénomènes linguistiques ou l'ensemble de ces phénomènes isolés), étudié prospectivement ou rétrospectivement dans l'ensemble ou dans une partie de son évolution.

2^o L'objet de l'histoire de la langue est l'ensemble des phénomènes linguistiques dans leur contexte historique (économique, social, littéraire, etc.), étudiés dans l'ensemble ou dans une partie de leur évolution.

La grammaire historique procède par coupes verticales, l'histoire de la langue par coupes horizontales²². La première

²² Par ce fait l'histoire de la langue ressemble à la grammaire descriptive.

GRAMMAIRE DESCRIPTIVE, GRAMMAIRE HISTORIQUE
HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE



dégage les fibres particulières ou disposées en faisceaux de „l'arbre" de la langue. La deuxième découpe le tronc de cet arbre en rondins. Le procédé de la grammaire historique est essentiellement analytique, l'histoire de la langue vise à la synthèse.

La différence entre les deux disciplines se réduit donc, en définitive, à la façon d'envisager le même objet (sc. la langue dans son évolution) et à l'étendue du champ de recherche, maximum dans le cas de l'histoire de la langue, réduit dans celui de la grammaire historique²³.

Note concernant le schéma de la p. 82: En divisant la grammaire, „étude systématique des éléments constitutifs d'une langue"²⁴, nous avons adopté la division proposée par M. Grevisse, qui nous paraît être la plus commode et qui enferme en trois parties toutes les branches de la grammaire. C'est le terme „lexicologie" qui prend ici une signification nouvelle. La lexicologie embrasse la morphologie, la sémantique et l'étymologie.

INCONVÉNIENTS DE LA SÉPARATION DES DEUX DISCIPLINES DANS LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE

A la suite de l'analyse terminologique du chapitre précédent nous avons vu que, tout en étudiant le même objet, la grammaire historique et l'histoire de la langue se laissent facilement séparer, surtout à la lumière des remarques de Marcel Cohen et de Zenon Klemensiewicz. Ceci pour ce qui est de la théorie. Envisageons maintenant la séparation de ces deux disciplines dans l'exposé de notre matière, c'est-à-dire de l'origine et de l'évolution de la langue française, voyons les conséquences de leur séparation pour l'enseignement. (Nous tenons à souligner encore une fois que c'est de ce point de vue précis qui est méthodique et didactique que nous procédons à l'analyse du rapport: grammaire historique — histoire de la langue).

²³ Précisons qu'en distinguant la grammaire historique de l'histoire de la langue, nous devons maintenir pour la première le terme de „grammaire historique"; le terme „linguistique historique" n'est applicable, dans cette perspective, qu'aux deux branches de la diachronie.

²⁴ M. Grevisse, *Le Bon Usage*, Gembloux 1959⁷, p. 25.

Le système polonais actuel a l'avantage indiscutable de présenter d'abord, au cours de ces deux années consacrées à l'étude historique de la langue, une certaine quantité de faits plus faciles à saisir parce que isolés²⁵. L'histoire de la langue est une discipline beaucoup plus complexe du fait même qu'elle est historique ce qui implique: 1^o le choix de faits et de rapports primordiaux et l'élimination de ceux qui sont secondaires; 2^o l'élaboration d'une vue synthétique à partir des données analytiques. Elle offre donc un plus haut degré de difficulté. L'ordre inverse serait d'ailleurs impossible, non seulement en raison de ce degré de difficulté, mais encore et surtout parce que l'histoire de la langue, du fait de l'étendue de son champ d'observation, renferme la grammaire historique. Le mot „inconvenient" dans le titre de ce chapitre peut donc paraître déplacé à la lumière de ces constatations. Le problème n'est pas pourtant si simple. Le degré de difficulté ne peut constituer le seul critère de l'utilité et de l'opportunité de cette séparation. Le grand problème consiste à isoler, dans l'enseignement de la grammaire historique, les phénomènes linguistiques considérés dans leur évolution de tout le tissu de relations historiques, linguistiques et extra-linguistiques. Prenons par exemple le *h* aspiré. La phonétique historique, une des parties de la grammaire historique, doit étudier ce phénomène comme tous les autres. Mais comme il a été introduit par les Francs, l'analyse est obligé de faire appel à l'histoire de la langue²⁶, plus exactement à l'histoire interne-externe. Jetons également un coup d'oeil sur la lexicologie historique. En suivant la „fibre" qui représente le mot latin *nativum*, la grammaire historique s'apercevra qu'au XIV^e s., chez Froissart, à côté de „naïf" apparaît un doublet savant „natif"²⁷. Or la création massive de ces doublets savants s'explique par ce puissant courant qui commence à se manifester dès le XIV^e s.

²⁵ Personne n'ignore le fait qu'on peut être excellent étudiant au laboratoire mais médiocre médecin dès qu'on se trouve en présence de toute la complexité d'un organisme vivant.

²⁶ Compt. Kr. Nyrop, I-er vol. København 1914³ p. 430, où l'on renvoie le lecteur au § 8 du même volume; dans l'esquisse de l'histoire générale de la langue française l'auteur développe, entre autres, ce problème.

²⁷ Comp. droit-direct, frêle-fragile, nager-naviguer, Noël-natal, raison-ration, sevrer-séparer...

dans la culture européenne occidentale et qui nous apportera la Renaissance avec son amour de l'antiquité et des langues antiques. Voilà donc encore un fait extra-linguistique qui doit nécessairement intervenir lorsqu'il s'agit d'analyser un problème qui semble pourtant relever de la grammaire historique.

Le premier grand inconvénient de la séparation des disciplines en question est l'impossibilité de maintenir dans la pratique didactique le point de vue exclusif de la grammaire historique et il n'est pas souhaitable, nous semble-t-il, de contredire, dans notre pratique, la définition de l'objet de la grammaire historique; d'autre part, on ne saurait se passer, dans un exposé méthodologiquement correct, de préciser l'objet et la méthode d'investigation d'une discipline nouvelle dont nous abordons l'étude. — Comme dans l'analyse du „h" aspiré et du doublet savant „natif", effectuée dans le cadre de la grammaire historique, nous n'avons pu éviter de faire appel à l'histoire de la langue, ainsi trouvons-nous les mêmes problèmes dans le cadre de l'histoire de la langue. Il est vrai que de telles redites ne sont pas de nature à contribuer à la clarté de l'exposé, à cette clarté qui, sans qu'on sacrifie jamais la vérité, doit être le grand objectif de l'enseignement, fût-il universitaire. Les deux années que l'étudiant consacre à l'étude historique de la langue, doivent lui fournir un système homogène et complet (quoique nécessairement réduit, élémentaire) qui rende possible une intelligence approfondie de l'idiome en son état actuel, principal util d'une nation qui vit et qui crée. En fin de compte c'est cela qui constitue le but essentiel des études philologiques.

L'autre grand inconvénient de la séparation qui nous préoccupe ici, est l'évidente impossibilité de commencer l'étude de la grammaire historique, alors celle des phénomènes linguistiques isolés, sans fournir au préalable une base historique relative aux origines de l'idiome. Les problèmes tels que la romanisation de la Gaule, le substrat local (celtique), le superstrat (germanique), l'existence des dialectes²⁸... tout cela est indis-

²⁸ En ce qui concerne l'importance de ceux-ci pour l'évolution des formes envisageons p. ex. la forme régulière de „amorem" (ō, ū en position tonique libre > [ō] ou [ō̃] serait „ameur"; cf. fleur, douleur, etc. „Ameur"

pensable à un cours de grammaire historique. En réalité les manuels de grammaire historique commencent tous par une introduction historique plus ou moins vaste. Déjà Léon Clédât soulignait ce fait dans sa „Grammaire élémentaire”²⁹ où il consacrait à cette introduction les pages 1—13. Chez F. Brunot³⁰ l’„histoire générale de la langue française” (étude sommaire chronologique) occupait tout le I-er livre. Le même titre revient dans Nyrop. La première partie du I-er volume, sauf le dernier chapitre, (115 pages) adopte le schéma classique de l’histoire de la langue (division par époques):

- I. Les origines
- II. La période ancienne
- III. La période moyenne
- IV. La période classique
- V. La période moderne

On observe encore le même procédé chez Schwan-Behrens³¹ et, beaucoup plus tard, chez M. K. Pope³² qui consacre également toute une partie de son manuel à l’„External History of the Language”.

Il serait aussi curieux de faire observer que les ouvrages qui donnent des indications bibliographiques concernant les deux branches de la diachronie, ne séparent pas les titres ayant trait à ces disciplines distinctes. Ainsi par exemple A. Dauzat dans *Où en sont les Etudes de Français*, p. 9, signale Nyrop à côté de Brunot, Meyer-Lübke³³ à côté de sa propre *Histoire de la langue française*. Même chose chez M. K. Pope, p. XXVII

existe effectivement en picard au sens déprécié de „rut” (cf. Bloch-Wartburg, *Dictionnaire étymologique*). La forme littéraire avec [u] s’explique par l’influence des dialectes méridionaux. Les troubadours auraient été le véhicule de cette influence.

²⁹ L. Clédât, *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, Paris 1885, p. VII: „A la suite de M. Brachet, presque tous les auteurs de nouvelles grammaires françaises, — et notamment M. Chassang, — ont fait une place à l’histoire de la langue”.

³⁰ F. Brunot, *Précis de grammaire historique...*, Paris 1899⁴.

³¹ E. Schwan, D. Behrens, *Grammatik des Altfranzösischen*, Leipzig 1914¹⁰, p. 1—9: *Geschichte der französischen Sprache. Ausdehnung und Gliederung des Sprachgebietes*.

³² Op. cit.

³³ W. Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Heidelberg 1908—1921, 2 vol.

ss. et ce qui est encore plus étonnant, chez M. Cohen³⁴ qui énumère dans les références (riche bibliographie raisonnée; ici c'est le point „a" qui nous intéresse; il porte le titre: *Histoire du français en général*) F. Brunot, Darmesteter³⁵, Nyrop, Wartburg³⁶, Pope, Ewert, Sergievskiy, Desonay³⁷... Seul Grevisse (*Le Bon Usage*) fait exception; parmi les ouvrages consacrés au passé du français il distingue (p. 10 s.): a. ceux qui parlent de l'histoire et de l'évolution de la langue française et b. ceux qui relèvent du domaine de la grammaire historique³⁸.

Comme conséquence d'un tel état de choses où la grammaire historique précède l'histoire de la langue, la première se trouve en effet non seulement suivie d'un exposé systématique de l'histoire de la langue, mais encore précédée d'une introduction historique plus au moins sommaire. Des répétitions et des redites nuisibles à la clarté de l'exposé, deviennent ainsi inévitables.

Pour arbitraire qu'elle soit, la distinction entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique n'en n'est pas moins nécessaire.

La distinction entre la grammaire historique, discipline analytique, de structure „verticale", et l'histoire de la langue, discipline synthétique, de structure „horizontale", s'établit fort aisément. La séparation de ces deux disciplines dans la pra-

³⁴ M. Cohen, *Histoire d'une langue — le français*, Paris 1950, p. 355.

³⁵ A. Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française*, Paris 1891—1897, 4 vol.

³⁶ W. von Wartburg, *Évolution et structure de la langue française*, Bern 1958⁵.

³⁷ F. Desonay, *La vivante histoire du français*, Bruxelles 1946.

³⁸ Ouvrages qui n'ont pas été cités au cours de cet article: Ad a) Brueneau Charles, *Petite histoire de la langue française*, Paris 1955—1958, Colin, 2 vol. A. Thérive, *Libre histoire de la langue française*, Paris 1954, Stock. W. von Wartburg, *Die Entstehung der romanischen Völker*, Halle 1939, Niemeyer, 2-e éd., Tübingen 1951, Niemeyer.

Ad b) A. Dauzat, *Phonétique et Grammaire historiques de la langue française*, Paris 1950, Larousse. Rheinfelder Hans, *Altfranzösische Grammatik*, München 1937; 2-e éd., 1953 suiv. Voretzsch Karl, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache*, Halle 1932, Niemeyer, 8-e éd., rev. par. G. Rohlf, Tübingen 1955, Niemeyer.

Il convient d'ajouter à cette liste: Regula Moritz, *Historische Grammatik des Französischen*, 2 vol., Heidelberg 1956, Saurio Antonio, *Grammatica storica della lingua francese*, 3 fasc., Bari 1952, Laterza.

tique pédagogique est cependant des plus difficiles: la part de l'arbitraire est ici beaucoup plus grande. Une grammaire historique pure est impossible: elle doit à tout moment faire appel à des données relevant de l'histoire de la langue. Ce fait-là est de nature à porter préjudice à la clarté de l'exposé. Il serait par conséquent souhaitable, nous permettons-nous de croire, d'abolir la séparation actuellement obligatoire et de consacrer les deux années que le programme prévoit pour l'étude historique de la langue, à l'étude de l'histoire interne, externe et interne-externe de la langue. Une telle réforme consacrerait, entre parenthèses soit dit, l'usage établi depuis longtemps à certaines chaires de philologie. Une réforme pareille aurait l'avantage d'éviter de nombreuses redites et de favoriser l'élaboration d'une image plus homogène de l'évolution de la langue, plus homogène parce que élaborée à partir d'un seul point de vue, celui de l'historien de la langue.

En adoptant le point de vue de l'historien (plus difficile, sans doute, mais combien plus riche!) nous nous tenons plus près de la réalité, nous n'isolons pas artificiellement l'évolution des phénomènes particuliers. Nous ne suivons pas — pour nous servir encore d'une comparaison — les gouttes particulières qui forment le fleuve: nous préférons observer le fleuve tout entier... Au lieu d'isoler les fibres qui composent la tige de la plante vivante de la langue, nous étudions la tige tout entière. L'attitude de l'historien nous permet de mieux saisir la langue dans sa fonction de véhicule et de témoin de la vie culturelle de la nation³⁹.

Si cependant la situation dans notre enseignement devait rester inchangée, il faudrait s'en accommoder en effectuant alors la séparation en question de la façon la plus soignée possible, en traitant l'enseignement de la grammaire historique comme préparation de matériaux pour l'histoire de la langue. On pourrait aussi restreindre celle-ci à l'histoire externe, l'histoire interne et la grammaire historique ayant le même objet, à savoir la matière linguistique et non pas le fonctionnement.

³⁹ Toutes ces considérations ne visent aucunement à l'élimination des manuels de grammaire historique. Il faudrait seulement que notre enseignement les mette au service de l'histoire de la langue.

De toute façon il faudrait en finir avec la tendance à considérer l' „histoire de la langue” du programme comme un supplément embarrassant dont on ne sait pas trop que faire. Les ouvrages de F. Brunot, de K. Vossler, de Ch. Bruneau, de M. Cohen, nous montrent combien cette étude peut être passionnante et combien de possibilités d'interprétation elle offre.

Il va sans dire que ces remarques peuvent concerner l'étude historique de n'importe quelle langue. L'étude du français n'a été ici qu'un exemple ⁴⁰.

⁴⁰ L'auteur croit pouvoir trouver une conformation implicite de sa thèse, „hostile” à la grammaire historique, dans l'étude du Professeur Zenon Klemensiewicz (cf. plus haut) dont l'analyse approfondie de la définition et du programme de l'histoire de la langue (polonaise cette fois-ci) ne laisse guère beaucoup de place à la grammaire historique, mentionnée à peine à la page 127 comme celle qui enregistre tous les faits de l'évolution, même très isolés, les *hapax legomena*.